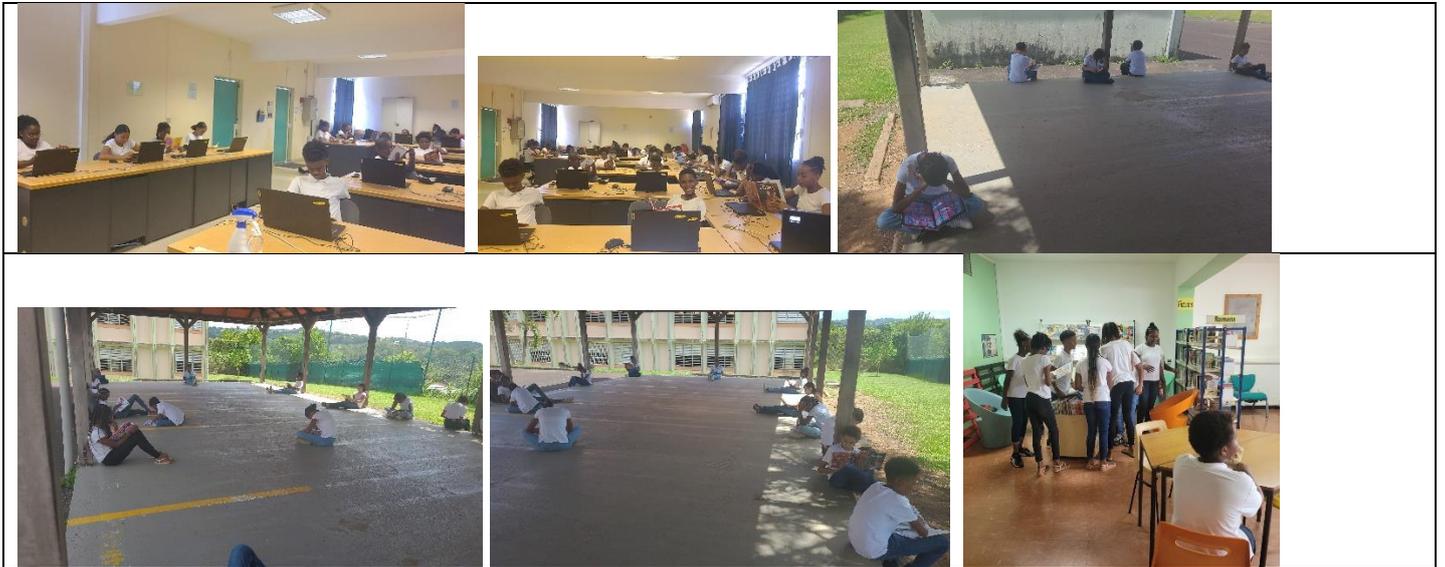


## LES QUARTS D'HEURE DE LECTURE EN 6EME D

Tous les mardis après-midi, « le quart d'heure de lecture » a été proposé à la 6<sup>ème</sup> D selon les recommandations du ministère \*. Les 6<sup>ème</sup> D, nouveaux élèves du collège, ont adopté cette pratique avec enthousiasme, la réclamant même lorsque le professeur voulait annuler le quart d'heure. Les différents lieux du collège en dehors de la salle de classe ont été propices à ce moment de détente (préau, salle multimédia, cdi) :



Cette pratique de lecture a trouvé son apothéose le lundi 26 juin puisque toute une journée avait été consacrée grâce au projet « Jeunes en librairie ». Le matin, les élèves ont échangé avec un auteur, un bibliothécaire et l'après- midi avec un libraire. Grâce au projet autour des métiers du livre, chaque élève a reçu un bon de 30 euros lui permettant d'acquérir des ouvrages personnels, bien arrivés pour les vacances !



### Mme RANGON, référente du parcours Avenir et professeure de français de la 6eme D

*\*L'Éducation nationale a généralisé un "quart d'heure de lecture" dans toutes les écoles. Afin de donner à chacun le temps de lire pour lui-même, les écoles élémentaires, les collèges et les lycées sont encouragés à organiser des temps banalisés de lecture du type « quart d'heure lecture ». Il s'agit de prévoir un temps quotidien, partagé collectivement, de lecture personnelle : 15 minutes environ sont consacrées à une pause lecture afin que chacun devore le livre de son choix. Ce temps de pause collectif en silence, outre ses vertus d'apaisement du climat scolaire, favorise la concentration des élèves et une immersion dans la lecture.*